

LA CRÉATION DE L'OFCE

Jean-Marcel Jeanneney

La création, puis la survie de l'OFCE, ont résulté, comme ce fut souvent le cas de petits ou de grands événements, d'une série de faits disparates, échelonnés sur nombre d'années, et aussi d'amitiés ou de défiances anciennes.

Charles Rist, économiste de réputation internationale, avait en 1933, au moment de sa retraite de professeur à la faculté de droit, créé à Paris, au 4 de la rue Michelet, un Institut de recherches économiques et sociales, grâce à une généreuse donation de la Fondation Rockefeller.

Lorsqu'en 1952, alors doyen de la faculté de Grenoble, je fus élu à une chaire d'économie à la faculté de droit de Paris, Charles Rist me demanda de lui succéder à la direction de cet Institut. C'était le seul centre universitaire de recherche économique existant en France. Malheureusement, en cette année d'après-guerre, ses ressources étaient précaires, ses moyens de travail étaient modestes : cinq ou six jeunes économistes préparant leurs thèses, un statisticien, un dessinateur de courbes, deux secrétaires et une bruyante machine à calculer, mais cependant une remarquable et précieuse collection de revues statistiques étrangères et d'annuaires s'y trouvait. J'acceptai cette responsabilité, mais à condition que cet Institut soit rattaché à la Fondation nationale des Sciences politiques pour assurer sa survie financière, ce qui fut fait. Deux ans plus tard je pus adjoindre à ma direction Raymond Barre, brillamment reçu quelques années plus tôt au concours d'agrégation économique par un jury dont j'avais été membre.

Ce centre de recherche fut fécond en publication de livres variés. C'est le lieu où je trouvai la matière de mon livre « Forces et faiblesses de l'économie française » publié en 1956, qui me valut d'être, à l'automne 1958, membre du comité des experts chargé de préparer la réforme financière de décembre. À la suite de quoi, je fus nommé en janvier 1959 ministre de l'Industrie et je nommai Raymond Barre directeur de mon cabinet, à la grande stupéfaction des ingénieurs du corps des mines, habitués à occuper ce poste.

Je cessai d'être ministre en avril 1962, mais le 6 juillet, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, je fus envoyé par le général de Gaulle ambassadeur en Algérie et, la paix étant revenue, je quittai ce poste en février 1963. Je repris alors la direction du centre de recherche de la rue Michelet et mon enseignement à la faculté. Je fis de même en 1969, après avoir été ministre

des Affaires sociales, puis ministre d'État, lorsque le général de Gaulle eut quitté le pouvoir. Et c'est dans ce lieu de recherche que j'ai élaboré mon livre « Les Économies occidentales du XIX^e siècle à nos jours ».

Le récit de ce passé personnel compliqué explique pourquoi en 1980, quand j'allais prendre ma retraite de professeur à l'université Panthéon-Sorbonne, Raymond Barre, alors Premier ministre, m'offrit le moyen de créer un centre de recherches économiques nouveau, d'esprit universitaire, destiné à éclairer les gouvernements et les entreprises sur leur environnement économique. J'acceptai avec empressement et me mis à l'œuvre dès l'automne. Pour élaborer ses statuts, j'eus pour correspondant au cabinet du Premier ministre Jean-Claude Casanova qui, jeune assistant de Raymond Aron, avait été rattaché à mon cabinet au ministère de l'Industrie, puis, agrégé d'économie, était devenu professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. J'étais d'autre part lié d'une amitié ancienne avec François Goguel, président de la Fondation nationale des Sciences politiques. J'avais de bonnes relations avec Michel Gentot, administrateur de cette fondation. Ce réseau amical allait faciliter la tâche compliquée à accomplir auprès des administrations concernées.

D'emblée je proposai que le centre de recherches en question soit rattaché à la Fondation nationale des Sciences politiques. Celle-ci avait été créée en 1945 par le gouvernement provisoire du Général de Gaulle. J'avais participé à cette création en tant que directeur du cabinet de mon père, ministre d'État dans le gouvernement d'alors. Elle succédait à l'École libre des Sciences politiques, fondée en 1871 par des hommes qui, républicains sous le Second Empire, plus ou moins saint-simoniens, pensaient que la France, après sa défaite, avait besoin d'une élite mieux initiée aux exigences de la démocratie. Elle avait assez bien répondu à cette attente. Mais, mal vue de l'opinion de gauche à la Libération, elle avait dû céder à l'amiable son rôle et ses biens à la fondation créée à cet effet.

La convention créant l'Observatoire français des conjonctures économiques qui fut passée entre le Premier ministre et le président de la Fondation décida du nom donné à cet organisme nouveau, et aussi de sa structure telle que je l'ai imaginée alors et telle qu'elle demeure depuis maintenant plus de 26 ans.

Le mot *observatoire* signifie qu'il s'agit d'abord de prendre connaissance, aussi précise que possible, des réalités à comprendre. Le mot *français* ne signifiait pas que les observations ne doivent porter que sur la France, mais que ce qui advenait dans le monde devait être considéré en fonction des conséquences à en tirer pour la politique et la direction des entreprises françaises. L'expression *des conjonctures économiques*, au pluriel, invite à tenir compte des conjonctures étrangères au côté de la nationale et aussi, ne serait-ce qu'à titre de comparaison, de certaines conjonctures et politiques d'un passé plus ou moins lointain.

La structure de l'OFCE n'est pas celle de nombreux organismes qui comportent un président et un directeur général. Je me suis opposé à cela comme risquant d'être une source de conflits paralysants. Le président a tous les pouvoirs de direction. Il nomme le personnel, établit le budget à faire

adopter par le Conseil d'administration de la Fondation, fixe le programme des travaux à accomplir, supervise et corrige au besoin le texte des articles à publier. La convention fondatrice me nommait président pour trois ans. Je n'avais pas voulu qu'ensuite le président soit élu, ni par le Conseil d'administration de la Fondation où un vote, en donnant lieu à des marchandages, risquait de ne pas être impartial, ni non plus par le personnel de l'OFCE, où des rivalités internes auraient ensuite laissé des traces dommageables. La solution fut de conférer au président de la Fondation, et à lui seul, la responsabilité d'un choix, après avoir pris tous les avis individuels qu'il jugerait utiles. Ce fut ainsi que je fus renouvelé à deux reprises président pour trois ans et ainsi qu'en janvier 1990 Jean-Paul Fitoussi, alors directeur du département des études de l'OFCE et professeur à l'Institut d'études politiques, me succéda. La même procédure l'a maintenu ensuite à cette présidence de trois en trois ans, pour le plus grand bien de cet organisme.

La convention statutaire prévoit l'existence de plusieurs départements. Il y en eut trois durant ma présidence : un département de la conjoncture, un département d'économétrie et un département des études. Les deux premiers avaient un même sujet d'étude : les économies nationales du moment, mais le premier se livrait à un travail d'analyse intellectuelle des évolutions observées, le deuxième à leur analyse économétrique. J'avais voulu cette dichotomie pour que l'économétrie n'étouffe pas une libre réflexion sur les faits, mais que d'autre part il soit tiré parti de ses incontestables vertus. Le temps passant, le risque d'une domination néfaste de l'une ou l'autre de ces deux démarches s'est atténué assez pour qu'il soit souhaitable de fondre ces deux départements en un seul. À cette occasion, deux départements ont été créés, l'un consacré à la mondialisation, l'autre à la microéconomie.

Quant au département des études, il a deux missions bien différentes et de grande importance : être aux aguets de théories valables qui naissent ici ou là et s'informer des changements de toute nature survenant en Europe ou dans le monde, susceptibles d'agir sur notre économie. À ce second titre, une section sociologique y est, depuis l'origine, rattachée, qui s'adonne à déceler l'évolution des modes de vie en France et ailleurs.

En terminant, je tiens à évoquer quatre points, à vrai dire très différents.

- Le premier m'est suggéré par le souvenir d'une question qui me fut posée en 1980 alors que je commençais à recruter du personnel de haut niveau. Un candidat très titré me posa cette question : l'OFCE serait-il keynésien ou néo-libéral? Je lui répondis que je veillerais à ce qu'on n'y soit pas dogmatique. Je ne l'ai plus revu.
- Le deuxième est que chacun de mes collaborateurs, comme moi-même, avait des préférences politiques. Je n'ai pas cherché à connaître les leurs. L'important était qu'elles n'interfèrent pas avec leur travail scientifique.
- Le troisième concerne le financement de l'OFCE. Je regrette qu'au moment de sa création il n'ait pas reçu de l'État — ou d'une grande fondation désintéressée comme celles qui existent aux États-Unis — une dotation assez

importante pour que intérêts et dividendes suffisent à son fonctionnement normal. Mais c'était alors hors de question.

- Le quatrième est anecdotique. Si Raymond Barre, étant Premier ministre, a tardé plus qu'il ne l'aurait souhaité à me proposer de créer l'OFCE, c'est que le président de la République d'alors s'y était longtemps opposé, se souvenant que peu avant son élection présidentielle du 19 mai 1974, le gaulliste que j'étais avait publiquement pris parti en faveur de Mitterrand. Et si, en juin 1981, alors que le ministre socialiste de l'Éducation nationale voulait supprimer l'OFCE tout récemment créé, François Mitterrand s'y est opposé, permettant ainsi à ce nouveau-né de survivre, c'est sans doute parce que lui aussi se souvenait de ce que j'avais déclaré en 1974. Les hommes politiques ont souvent une bonne mémoire.